

CREDITS SUPPLEMENTAIRES POUR
1932-1933

RENVOI AU COMITÉ SPÉCIAL DES CHEMINS DE FER
ET DE LA MARINE COMMERCIALE

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Je demande que la Chambre revienne aux motions pour me permettre de proposer le renvoi au comité spécial des chemins de fer et de la marine commerciale certaines prévisions déposées sur le bureau de la Chambre voilà quelques jours. La motion devait être faite par le ministre des Finances (M. Rhodes), mais son médecin lui interdit toute sortie; et si la Chambre voulait bien reprendre les motions et ainsi me permettre de faire celle-ci, la besogne s'en trouverait avancer.

M. l'ORATEUR: Avec l'assentiment de la Chambre, nous reviendrons aux motions.

Le très hon. M. BENNETT propose:

Que les prévisions budgétaires déposées sur le bureau de la Chambre à la séance du vendredi, 22 avril 1932, savoir; les projets de résolution n^{os} 314, 315, 316 et 317, soient renvoyés au comité permanent des chemins de fer et de la marine commerciale possédés et exploités par l'Etat.

La motion est adoptée.

IMPOSITION DE L'INDEMNITE DE
CHOMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. W. NEILL (Comox-Alberni): Puis-je appeler l'attention du ministre du Travail sur une nouvelle publiée dans les journaux de l'Ouest et qui fait croire que le gouvernement de la Colombie-Anglaise va frapper de l'impôt sur le revenu les deniers de secours versés aux sans-travail? Comme ce Gouvernement fournit une part desdits secours, le ministre n'approuvera pas, assurément, un projet aussi absurde.

LE BUDGET

SUITE DU DÉBAT SUR L'EXPOSÉ FINANCIER DU
MINISTRE DES FINANCES

La Chambre passe à la suite de la discussion interrompue le lundi 25 avril, sur la motion de l'honorable E. N. Rhodes (ministre des Finances), invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens sur l'amendement proposé par l'honorable M. Ralston, et le sous-amendement proposé par M. Gardiner.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Je regrette monsieur l'Orateur, que le ministre des Finances (M. Rhodes), à cause d'une indisposition qui, je l'espère, sera de courte durée, soit absent de

la séance cet après-midi. Je veux m'associer aux honorables préopinants qui l'ont félicité de la manière dont il a présenté son premier exposé budgétaire en sa qualité de ministre des Finances. Nous comptons tous que, vu sa grande expérience parlementaire,— il a déjà été Orateur de la Chambre des communes, et premier ministre de sa province,— son exposé financier serait exemplaire au point de vue de la forme et de la méthode. Quant à cela, personne, je crois, n'a été déçu.

Je veux offrir aussi mes félicitations les plus cordiales à l'honorable représentant de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) pour sa réponse appropriée au discours du ministre des Finances. Je doute que personne dans cette Chambre eût pu réussir une analyse plus profonde, plus révélatrice, de l'exposé fait par le ministre, ni mettre au jour d'une façon plus complète les conséquences qui découlent dans une très large mesure, de la politique des honorables représentants de la droite, conséquences qu'a déplorées le ministre des Finances lui-même, bien qu'il les ait attribuées surtout à la situation mondiale.

Le discours du ministre des Finances a la distinction, si l'on peut dire, d'être le tableau le plus déprimant, le plus sombre, de la situation du Canada, qui ait jamais été tracé à la Chambre des communes. Cela, je le dis à regret; car je me rends compte que cette situation résulte en partie d'une crise universelle; mais elle résulte en partie aussi des mesures adoptées par nos honorables amis d'en face depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir. Presque tous les détails de l'exposé du ministre étaient directement opposés aux aspirations de tous les honorables représentants, à quelque parti qu'ils appartiennent; là où nous aurions voulu un relèvement, on nous a annoncé une diminution; et où nous comptions sur une réduction, les statistiques accusent une augmentation. Il y a, par exemple, un relèvement du chiffre de la dette publique qui atteint un total inconnu jusqu'ici dans l'histoire du Canada. Il y a augmentation de l'impôt, à tel point que le fardeau du contribuable canadien est plus lourd que jamais auparavant, tant pour les taxes indirectes que pour l'impôt direct. Les emprunts contractés dépassent tout ce qui a précédé, sauf les obligations assumées pour les fins de la Grande Guerre; j'excepte aussi les emprunts effectués pour des fins purement productives, comme la construction de grandes voies ferrées par tout le pays. Je parle maintenant des emprunts rendus nécessaires pour régler les comptes courants ordinaires. Dans les cas où l'on aurait pu espérer certaines diminutions dans le coût général de l'ad-